



**LE GROUPE ARNTZ OPTIBELT**  
**MESSAGE D'ALERTE**





## LE FONCTIONNEMENT DES MESSAGES D'ALERTE DU GROUPE ARNTZ OPTIBELT : INTÉGRITÉ ET CONFIANCE

Le groupe Arntz Optibelt attache une grande importance à une culture d'entreprise transparente caractérisée par la confiance mutuelle et souhaite encourager chaque employé à contacter les personnes de l'entreprise, y compris les supérieurs hiérarchiques, la direction et le CSE, en cas d'éventuels risques de dysfonctionnement. Cela s'applique également aux partenaires commerciaux et à toutes les autres personnes qui souhaitent signaler des violations présumées des règles de conformité et d'autres abus au sein de l'entreprise.

Pour le groupe Arntz Optibelt, l'équité et la confiance sont les fondamentaux d'une bonne coopération et d'activités commerciales réussies et durables. Nous encourageons chacun à utiliser le système de signalement anonyme mis à disposition, s'il a connaissance ou s'il estime qu'un comportement préjudiciable a eu lieu - au détriment d'un collaborateur ou du groupe Arntz Optibelt dans son ensemble.

Nous traiterons vos messages de manière anonyme et veillerons à ce que vous restiez également anonyme. En même temps, nous enquêterons sur le problème et, si nous avons des soupçons fondés au départ, nous prendrons des mesures pour y remédier immédiatement. Nous avons également décidé que les signalements seront reçus via un cabinet d'avocat externe - ce qui vous donne la possibilité d'entrer en communication au préalable avec l'avocat.

Votre Direction



Reinhold Mühlbeyer



Konrad Ummen



Le système de dénonciation proposé ici vous offre la possibilité de soumettre votre message de manière anonyme et en même temps de prendre contact avec nous. Vous avez ici la possibilité d'échanger des documents via le système BKMS et de communiquer via votre boîte email personnel. Si vous souhaitez envoyer un message confidentiel vous pouvez utiliser le lien suivant pour accéder à la déclaration sécurisée Online - Meldekanal du groupe Arntz Optibelt.

**<https://www.bkms-system.com/aog>**

Pour information : si votre langue maternelle ne figure pas dans la liste, vous pouvez nous soumettre votre message dans toute autre langue. Vous pouvez également nous contacter à tout moment dans n'importe quelle langue par e-mail ou voie postale.

## **POURQUOI DEVRAIS-JE SOUMETTRE UN MESSAGE ?**

Le respect des réglementations légales et internes de l'entreprise est une priorité absolue. Traiter les uns avec les autres dans un esprit de partenariat et de confiance est la base d'une bonne coopération à long terme. Par votre signalement, vous nous aidez à remédier aux problèmes ou aux comportements préjudiciables et vous nous aidez à réduire les risques pour l'entreprise et notre image. Ainsi, vous contribuerez à assurer le succès durable de l'entreprise et le maintien des emplois.

La plate-forme électronique a été mise en place pour que vous puissiez fournir des informations sur d'éventuelles infractions de manière anonyme. Cela comprend en particulier mais pas de manière exhaustive :

- La corruption / les pots-de-vin
- La fraude / une attitude déloyale / le vol
- Le blanchiment d'argent / les paiements illégaux
- Les infractions en matière concurrence ou de cartel
- Le non - respect des règles de protection des données et aux directives de sécurité informatique
- Les atteintes à la protection de l'environnement, à la santé et à la sécurité au travail.
- La discrimination / le harcèlement / l'agression
- Les demandes de renseignements / Je suis en quête de conseils

## QUELLE EST LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION ET COMMENT PUIS-JE RESTER ANONYME ?

Après avoir renseigné votre message dans le système d'alerte BKMS, il sera envoyé à un cabinet international d'avocats. A partir de là, un avocat prendra un premier contact avec vous avant que votre déclaration ne soit transmise aux contacts du groupe Arntz Optibelt désignés par la direction. Le cabinet d'avocats se conformera à votre demande d'anonymat et transmettra le document sans divulguer votre identité. Nous avons choisi le système BKMS® car il accorde une priorité absolue à la protection du lanceur d'alerte et à son anonymat. La fonctionnalité de protection de l'anonymat est certifiée de manière indépendante. Lors de la création de votre boîte aux lettres protégée, vous choisissez vous-même le pseudonyme/nom d'utilisateur et le mot de passe. Ces données d'accès ne sont visibles que par vous-même. Si vous perdez vos données d'accès, veuillez soumettre un nouveau message et créer une nouvelle boîte aux lettres. Dans la mesure du possible, veuillez indiquer le numéro de référence de votre ancien message, car le contenu de ce dernier ne sera pas disponible dans une nouvelle boîte aux lettres. Votre message sera anonyme grâce au cryptage et à d'autres routines de sécurité spéciales.

Si vous soumettez votre message de manière anonyme, vous ne devez pas fournir d'informations personnelles. Dans ce cas, veuillez également à ne pas indiquer de données qui pourraient être utilisées pour obtenir des informations personnels et n'utilisez pas d'appareil informatique, tel qu'un PC ou un smartphone, fourni par votre employeur. Par l'intermédiaire de la boîte aux lettres protégée, un employé vous donnera des informations sur ce qu'il adviendra de votre déclaration ou vous posera des questions si des détails ne sont toujours pas clairs - vous resterez anonyme pendant le dialogue. Nous sommes intéressés par les signalements pour prévenir les dommages, et non à vous en tant que lanceur d'alerte.

Vous pouvez accéder  
ici au système BKMS®:





**Optibelt GmbH**

Corveyer Allee 15  
37671 Hörter  
GERMANY

T +49 5271 621  
F +49 5271 976200  
E [info@optibelt.com](mailto:info@optibelt.com)



[www.optibelt.com](http://www.optibelt.com)